



La CEDH lance son nouveau site Internet

La Cour européenne des droits de l'homme a lancé aujourd'hui son site Internet remodelé (www.echr.coe.int). Ce dernier a été remanié de façon à faciliter l'accès aux usagers à un éventail plus large d'informations relatives à l'organisation de la Cour, à ses activités et à sa jurisprudence. Parmi les nouveautés figurent une option de recherche améliorée, des fils de nouvelles dynamiques et des informations plus complètes sur la Cour et son greffe. Le site sera régulièrement mis à jour et des fonctionnalités seront ajoutées ou développées au cours des prochains mois.

Selon le président de la Cour Dean Spielmann : « L'Internet est l'élément central des activités d'information de la Cour et permet de diffuser des informations sur elle à un public aussi large que possible. En facilitant l'accès à la jurisprudence de la Cour, non seulement aux spécialistes, aux magistrats, aux avocats et aux universitaires, mais aussi au grand public, nous contribuons à renforcer les droits de l'homme dans tous les pays où la Convention européenne s'applique, voire même ailleurs ».

En 2012, le site Internet de la Cour a compté plus de 5 millions de visiteurs.

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter [@ECHR_press](https://twitter.com/ECHR_press).

Contacts pour la presse

echrpess@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

Tracey Turner-Tretz (tel: + 33 3 88 41 35 30)

Nina Salomon (tel: + 33 3 90 21 49 79)

Denis Lambert (tel: + 33 3 90 21 41 09)

Jean Conte (tel: + 33 3 90 21 58 77)

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.